

5.9 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

5.9.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

5.9.1.1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé à ce jour de neuf membres, dont quatre administrateurs indépendants.

La liste des administrateurs de la Société figure au § 6.1.1.2 du présent document de référence.

5.9.1.2 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à sept reprises, soit environ une fois tous les deux mois.

5.9.1.3 Convocations et présence des administrateurs

Les administrateurs, ainsi que les Commissaires aux comptes, ont été convoqués à ces réunions par lettre simple, avec un préavis suffisant, conformément aux dispositions statutaires. Les délais moyens de convocation du Conseil d'administration sont de douze jours environ.

De plus, conformément aux dispositions des l'articles L. 823-17 et R. 823-9 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception aux réunions du Conseil d'administration devant examiner et arrêter les comptes intermédiaires ainsi que les comptes annuels.

L'émergement du registre de présence au Conseil d'administration fait apparaître que tous les administrateurs étaient présents ou représentés à chacune des réunions tenues en 2008.

5.9.1.4 Présidence des séances du Conseil d'administration

Les sept séances du Conseil d'administration tenues au cours de l'exercice ont toutes été présidées par le Président.

5.9.1.5 Procès-verbaux

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis postérieurement à la réunion qu'ils relatent et sont systématiquement soumis à l'approbation de l'ensemble du Conseil d'administration lors de sa réunion suivante, avant d'être signés et retranscrits dans le registre des Conseils.

5.9.1.6 Les travaux du Conseil d'administration en 2008

Le Conseil d'administration s'est réuni sept fois au cours de l'année 2008. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions ont été les suivants : revue trimestrielle de la marche des affaires sociales et des projets majeurs de la Société, arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et préparation de l'Assemblée générale, proposition de nomination d'un nouvel administrateur, propositions de délégations financières, évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration, point sur les filiales étrangères, projet d'acquisition des sociétés « AB BIODISK », « AviaraDx, Inc » et « PML Microbiologicals, Inc. », arrêté des comptes intermédiaires, projet de budget pour l'exercice 2009, approbation des conventions réglementées.

Lors de sa réunion du 12 juin 2008, le Conseil d'administration a procédé à son auto-évaluation à partir notamment d'un questionnaire dans lequel chaque administrateur a pu faire part de sa position. L'analyse des réponses reçues, sur lesquelles le Conseil d'administration a débattu, a fait apparaître que la composition, l'organisation et le fonctionnement, notamment en terme de performance collective, de contribution individuelle des membres, sont considérés satisfaisants par l'ensemble des administrateurs.

5.9.1.7 Les travaux du Comité d'audit en 2008

La composition du Comité d'audit figure au § 6.1.2.1.1 du présent document de référence.

Le Comité d'audit s'est réuni en présence de l'intégralité de ses membres à six reprises en 2008 :

- le 18 janvier 2008, par voie de conférence téléphonique, le Comité a notamment procédé à la revue des communiqués de presse portant respectivement sur le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2007 et le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 ;
- le 10 mars 2008, en présence de tous ses membres et des Commissaires aux comptes de la Société, le Comité a examiné les principaux éléments des opérations d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le projet de rapport de gestion et de document de référence 2007, ainsi que les principaux risques financiers de l'entreprise et le projet de communiqué sur les résultats annuels ;
- le 25 avril 2008, le Comité a notamment procédé à la revue du communiqué de presse portant sur le chiffre d'affaires et l'information financière trimestrielle du premier trimestre 2008 ;
- le 21 juillet 2008, par voie de conférence téléphonique, le Comité a procédé à la revue du communiqué de presse relatif à la publication du chiffre d'affaire du deuxième trimestre 2008,
- le 2 septembre 2008, en présence de tous ses membres et des Commissaires aux comptes de la Société, le Comité a examiné les comptes semestriels au 30 juin 2008, le projet de rapport d'activité semestriel, ainsi que le projet de communiqué sur les résultats semestriels ;
- le 22 octobre 2008, le Comité a procédé à la revue du communiqué de presse portant sur le chiffre d'affaires et l'information financière trimestrielle du troisième trimestre 2008.

Conformément à ses règles de fonctionnement, le Comité d'audit a rendu compte au Conseil d'administration de l'exécution de sa mission et lui a présenté les observations qu'il a jugées utiles.

5.9.1.8 Les travaux du Comité des rémunérations en 2008

La composition du Comité des rémunérations figure au § 6.1.2.2.1 du présent document de référence.

Le Comité des rémunérations s'est réuni à deux reprises en 2008, le 13 mars et le 19 décembre. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions ont été les suivants : la politique de rémunération, le Plan d'actionnariat salarié, et les recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires.

Conformément à ses règles de fonctionnement, le Comité des rémunérations a rendu compte au Conseil d'administration de l'exécution de sa mission et lui a remis toutes les informations utiles.

5.9.2 Rémunérations

5.9.2.1 Rémunération des mandataires sociaux

Jetons de présence

Le montant maximum des jetons de présence alloués à l'ensemble des administrateurs s'élève à 300 000 euros par an, ainsi qu'il résulte de la cinquième résolution de l'Assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 juin 2008.

Les règles de répartition des jetons de présence prévoient que chaque administrateur perçoit un montant fixe pour chaque participation à une réunion du Conseil d'administration ou de l'un des ses Comités.

Rémunération du Président-Directeur Général

Le Président-Directeur Général perçoit une rémunération fixe, déterminée par Mérieux Alliance, actionnaire majoritaire de la Société, au titre du contrat de travail qui le lie à cette société. Au 31 décembre 2008, seul le Président-Directeur Général bénéficie d'un régime surcomplémentaire de retraite à prestations définies. Ce régime, qui concernait les cadres dirigeants de la Société, a été fermé et aucune somme n'y a été versée en 2008.

Rémunération du Directeur Général Délégué

Les parts fixe et variable de la rémunération versée au Directeur Général Délégué est déterminée par le Président-Directeur Général. Cette rémunération fait l'objet d'un examen annuel par le Comité des rémunérations, qui rend compte de ses conclusions au Conseil d'administration.

La part variable de cette rémunération est déterminée en totalité en fonction de l'atteinte de certains objectifs fixés en début d'exercice, incluant notamment la croissance du chiffre d'affaires, le taux de rentabilité, le lancement de produits, la réalisation d'opérations de croissance externe.

Le Directeur Général Délégué peut bénéficier d'attributions gratuites d'actions, conformément aux plans recommandés par le Comité des rémunérations et adoptés par le Conseil d'administration, sous condition du respect des critères d'acquisition et des conditions de performances fixés. Ces plans prévoient que les actions attribuées à compter du 1^{er} janvier 2007 ne sont cessibles qu'à hauteur de quarante pour cent de leur nombre à l'issue de la période de conservation initiale de deux ans, soixante-dix pour cent après trois ans, et quatre-vingt-dix pour cent après quatre ans. En tout état de cause, un minimum de dix pour cent des actions attribuées doit être conservé jusqu'à l'expiration du mandat social.

Le montant des rémunérations du Président-Directeur Général, des administrateurs et du Directeur Général Délégué sont communiqués notamment dans le rapport de gestion de la Société.

La rémunération d'Alexandre Mérieux, Directeur Général Délégué nommé le 19 décembre 2008 est versée par la société Mérieux Alliance (Cf. § 6.2.1)

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 figurent sous le § 5.8.17 du présent Document de référence.

5.9.2.2 Epargne salariale

Un accord d'intéressement a été conclu pour les exercices 2008 et 2009 au bénéfice des salariés de la société bioMérieux SA. La masse distribuable d'intéressement est déterminée en fonction du résultat opérationnel consolidé.

Un accord de participation est également en vigueur dans la Société, la réserve de participation étant basée sur la formule légale.

5.9.3 Mode d'exercice de la Direction Générale de la Société et limitations de pouvoirs du Directeur Général

Le Conseil d'administration de la Société a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Le Conseil d'administration n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général, à l'exception de certaines dispositions de son règlement intérieur qui impose au Directeur Général de le saisir concernant (i) l'approbation du plan stratégique de la Société et de ses filiales, (ii) l'approbation du budget annuel et, trimestriellement, de sa mise en œuvre et (iii) l'autorisation de procéder à toute opération stratégique (acquisition, échange, transaction, constitution de sûretés, financement quelles qu'en soient ses modalités, ...) non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget et qui excède 30 millions d'euros.

Le Président-Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

5.9.4 Procédures de contrôle

5.9.4.1 Objectifs de la Société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place dans la Société et dans le Groupe ont notamment pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion et de réalisation des opérations, ainsi que les comportements des personnels, s'inscrivent dans le cadre des orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les normes et règles internes de l'entreprise,
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société et du Groupe.

Le contrôle interne ne peut cependant pas fournir une garantie absolue que les objectifs visés seront atteints.

La description des systèmes de contrôle interne de la Société dans le présent rapport a été élaborée à partir d'un recensement des procédures existantes, effectuée sur la base d'entretiens conduits avec les principaux responsables des fonctions de l'entreprise et par la consultation de la documentation disponible concernant les sujets traités.

5.9.4.2 Le contrôle interne opérationnel

5.9.4.2.1 Les acteurs du contrôle interne opérationnel

Pour tenir compte de son développement et de ses nombreuses implantations géographiques, bioMérieux s'est doté d'une organisation visant à permettre à chaque site dans chaque pays de disposer des compétences nécessaires compte tenu de son activité et de sa taille.

La Direction Générale de bioMérieux est assistée dans ses fonctions par :

- **un Comité stratégique**, composé aujourd'hui de quatre membres (Monsieur Alain Mérieux, Monsieur Stéphane Bancel, Monsieur Alexandre Mérieux et Monsieur Jean Le Dain). Ce comité propose au Conseil d'administration les orientations à moyen et long terme du Groupe et en particulier, (i) les axes de développement des domaines d'activité, (ii) les options scientifiques et technologiques, (iii) les axes de développement géographique, (iv) les stratégies d'alliance et de collaboration et (v) les axes de communication et de gestion de l'image du Groupe.

- **un Comité de direction**, présidé par Monsieur Stéphane Bancel, Chief Executive Officer, regroupant le Directeur Adjoint, les Directeurs des fonctions Opérations Commerciales, Applications Industrielles, Recherche et Développement, Stratégie et *Business Development*, Système de Management de la Qualité, HSE, Contrôle Interne & ERP, Production et Qualité, Système d'information, le *Chief Executive Officer* de bioMérieux Inc. et le Directeur Financier. Le Comité de direction est en charge de l'application de la stratégie générale de la Société décidée par le Conseil d'administration. Il se réunit une fois par mois. Chaque session mensuelle inclut une revue opérationnelle, une revue des ressources humaines, une revue du suivi de la stratégie et une revue de la gestion du portefeuille de recherche et développement. Sa mission est de piloter les projets stratégiques, de décider des priorités et de mettre en œuvre les moyens nécessaires auprès des différentes directions de la société.
- **un Comité d'investissement** réunit, chaque mois, le Chief Executive Officer, la Direction des Applications Industrielles, Système de Management de la Qualité, HSE, Contrôle Interne & ERP et la Direction Financière. Il décide de tout investissement industriel (corporel ou incorporel) d'un montant défini annuellement et suit les réalisations relatives à ces investissements. Les engagements pris sont communiqués au Comité de direction.
- **un Comité de validation des projets** ("*Project Approval Committee*"), présidé par le Chief Executive Officer, réunit les Directeurs des fonctions Opérations Commerciales, Applications Industrielles, Recherche et Développement, Stratégie et *Business Development*, Production et Qualité. Il décide de l'introduction de nouveaux projets dans le programme de développement. Il nomme l'équipe projet et décide de l'allocation des ressources. Il suit l'avancement des projets jusqu'à la commercialisation du produit concerné. Les projets sont revus au moins une fois par an et peuvent faire l'objet d'une revue exceptionnelle en cas de modification significative.

Certaines fonctions jouent par ailleurs un rôle prépondérant dans le contrôle interne opérationnel :

La **Direction Corporate Système de Management de la Qualité (SMQ), HSE, Contrôle Interne & ERP** dont les missions visent, entre autres, à contrôler :

- la conformité des processus mis en œuvre pour concevoir, produire, distribuer, installer et maintenir les produits de bioMérieux aux besoins des clients et aux exigences réglementaires,
- l'efficacité du système de management de la qualité de l'ensemble des entités appartenant au groupe bioMérieux,
- la conformité des produits de bioMérieux aux besoins des clients et aux exigences réglementaires et
- le suivi des réclamations émanant de clients et la mise en œuvre du processus de vigilance.

Cette direction met en œuvre les moyens nécessaires en vue d'appliquer ou de faire appliquer par l'ensemble du personnel de l'entreprise les règles nécessaires à la réalisation des objectifs qualité et intervient notamment pour autoriser la mise sur le marché des produits, décider des mesures d'information aux clients et, le cas échéant, des actions correctives de terrain, incluant les rappels de produits. Une procédure dite de « Post Market Surveillance » a également été mise en œuvre ; cette procédure consiste à évaluer de manière régulière la conformité du produit à l'état de la connaissance. Cette direction est aussi responsable des documents relatifs aux produits et suit les réclamations émanant de clients, ainsi que leur traitement. Elle s'assure du respect des exigences réglementaires dans tous les pays où sont commercialisés les produits de bioMérieux.

Pour réaliser ces objectifs, la Direction SMQ est constituée de plusieurs Directions Assurance Qualité chargées d'assurer le support aux grandes fonctions de l'entreprise :

- Direction Assurance Qualité Commercial Operations en charge des démarches qualité dans les activités Marketing, Ventes, Distribution et Support aux Clients ;
- Directions Assurance Qualité Manufacturing (une pour les Zones Amérique du Nord et Amérique Latine et une autre pour les Zones Europe et Asie Pacifique) ;
- Direction Assurance Qualité R&D couvrant toutes les activités de développement des produits dans le monde entier ;

- Direction Assurance Qualité Fonctions Support et Industrie, couvrant toutes les fonctions support (HR, IS, Achat, etc...) ainsi que la Direction Industrie.

De plus, cette Direction élabore, soutient et contrôle l'application de la politique hygiène, sécurité et environnement.

Une politique hygiène, sécurité et environnement a été définie. Elle s'inscrit dans la démarche Qualité de bioMérieux. Elle prévoit différentes mesures, recouvrant notamment (i) la prévention des accidents et des maladies professionnelles avec le suivi d'indicateurs spécifiques, (ii) la recherche d'une plus grande efficacité énergétique, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, (iii) la limitation des accès aux différents sites, ainsi qu'aux lieux et aux informations sensibles. Cette politique est mise en œuvre par la hiérarchie de chaque entité qui, sur son propre périmètre, a la charge d'assurer la protection des personnes, des actifs, ainsi que la maîtrise des conséquences des activités de bioMérieux sur l'environnement.

Par ailleurs, des auditeurs internes s'assurent périodiquement de la conformité du système qualité des sites ou des filiales.

La Direction de l'audit interne dispose de ressources dédiées dont le travail consiste à améliorer de façon continue les processus opérationnels via un dispositif d'analyse du risque, la réalisation d'audits internes, de due diligences ainsi que des missions de conseils.

La **Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle** assure la formalisation des rapports de bioMérieux avec l'extérieur (fournisseurs, clients, partenaires, Etats,...) et la gestion du gouvernement d'entreprise en veillant à respecter les lois et règles existantes et à préserver l'intérêt de l'entreprise. Elle organise, en liaison avec les directions concernées, la protection et la valorisation de l'innovation scientifique créée par bioMérieux. Pour réaliser ces objectifs, cette direction s'est organisée en deux centres principaux en France et aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de consultants dans le reste du monde. Elle est organisée par expertise fonctionnelle et par zone géographique.

La **Direction des Systèmes d'Information**, dont les missions visent à :

- supporter la stratégie et les processus métiers de bioMérieux en fournissant les services et produits répondant aux besoins exprimés par les utilisateurs du système d'information dans le respect des lois et des règles existantes ;
- assurer la disponibilité, la continuité et la qualité de service des applications mises à disposition ;
- contrôler et protéger l'information en terme de confidentialité et d'intégrité selon la classification établie ;
- apporter un support technique et fonctionnel à ses clients internes.

Pour réaliser ces objectifs, cette direction est organisée en deux principaux centres situés en France et aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de correspondants informatiques dans l'ensemble des filiales du Groupe.

La Société a établi une politique de sécurité permettant de se protéger des principaux risques informatiques.

Une procédure de gouvernance du système d'information permet de définir les responsabilités de l'activité courante et de l'informatique sur le portefeuille d'application existant ; les principaux systèmes sont revus par le Comité de direction.

5.9.4.2.2 Les procédures générales du contrôle interne opérationnel

La politique Qualité

La politique Qualité s'articule selon trois axes :

- capacité à satisfaire à la fois les besoins des clients et les exigences de la réglementation relative aux produits,
- responsabilité ou implication de chacun dans cet objectif de conformité,
- différenciation par anticipation des besoins des clients et participation à une dynamique de progrès et d'innovation.

Un Manuel Qualité Corporate décrit le système de management de la qualité Corporate et celui de chaque filiale, site de production, site de recherche et développement de bioMérieux : ce système couvre toutes les activités de l'entreprise, depuis la conception des produits jusqu'à leur livraison, leur installation et le service après-vente. Ces manuels sont utilisés comme référence permanente pour la mise en œuvre, la gestion et l'amélioration du Système de Management de la Qualité, ainsi que dans le cadre des relations de bioMérieux avec ses clients, en décrivant les dispositions prises pour assurer la qualité des produits et services fournis.

En plus de ce manuel Qualité Corporate, chaque site dispose d'un « Supplément » ou d'un Manuel Qualité local décrivant les dispositions qui lui sont spécifiques.

Des directives et des procédures « Corporate » définissent les modalités de gestion de certains processus multi sites, en particulier les gestions de projets, la gestion des investissements, ...

Les référentiels réglementaires

Tous les produits de bioMérieux sont conçus, fabriqués et livrés dans le respect des référentiels qualité applicables au diagnostic *in vitro*.

La conception la production et la livraison des produits s'inscrivent dans le cadre d'un système de management de la qualité certifié ISO 9001 et ISO 13485, mis en place dans un cadre volontaire ou réglementaire.

L'ensemble des sites de production est certifié ISO 9001. Les sites de production principaux sont également certifiés ISO 13485. Un plan d'action visant à la certification ISO 13485 du site de Madrid a été initié.

Audits

Il est procédé à des audits et à des inspections sur les sites de la Société par les autorités réglementaires (FDA, Afssaps), par des organismes agissant pour le compte de ces autorités réglementaires, ou par des organismes certificateurs utilisés par la Société dans le cadre de la démarche volontaire visée ci-dessus pour la conformité aux normes ISO 9001 et ISO 13485. D'autres audits sont également pratiqués par des clients qui souhaitent s'assurer de la conformité des produits et des procédés du Groupe aux normes en vigueur et à leurs propres exigences, ou qui souhaitent obtenir des garanties quant à la qualité de service.

Il est également procédé à des audits sur les sites de la Société par des auditeurs qualité internes, sur la base d'un programme établi annuellement.

La maîtrise des procédés de fabrication est assurée par la validation des procédés de production et les contrôles en cours de production. Par ailleurs, chaque lot de produits finis n'est libéré qu'après contrôle de sa conformité aux spécifications définies pour le produit considéré.

Une inspection FDA a eu lieu sur le site de Marcy en Janvier 2008. Elle n'a donné lieu qu'à deux observations non significatives, pour lesquelles un plan d'actions correctives a été mis en œuvre.

Une autre inspection FDA a eu lieu sur le site de Craponne en Septembre 2008 qui n'a pas donné lieu à des observations particulières.

5.9.4.2.3 Les procédures de contrôle des filiales

Le contrôle opérationnel des filiales est assuré au travers de :

- les directions de zones géographiques (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie) qui contrôlent, en liaison avec les fonctions supports, la pertinence des moyens humains, financiers et commerciaux mis en œuvre dans les organisations locales,
- la présence de membres de certaines fonctions opérationnelles et/ou financières dans les organes de contrôle (conseils d'administration ou assimilés) de l'activité des filiales,
- l'existence d'une fonction financière et administrative dans chacune des filiales,
- un budget annuel et un reporting mensuel détaillé établi par chaque filiale et adressé à la Direction de la zone géographique et à la Direction du contrôle de gestion international,
- une analyse mensuelle des principaux indicateurs de performance des filiales, notamment en termes de chiffre d'affaires et de structure financière, comparée aux mêmes indicateurs de l'année précédente, ainsi qu'à ceux du budget. Une synthèse de ces indicateurs par région et pour le groupe est revue par le Comité de direction. A l'issue de ce comité, la direction de chaque filiale est informée des observations et décisions du Comité de direction. Le directeur de chaque zone s'assure que les éventuelles actions à mener sont bien entreprises.

5.9.4.3 Le contrôle interne comptable et financier

5.9.4.3.1 Les acteurs du contrôle interne opérationnel

La Direction Administrative et Financière du groupe bioMérieux comprend :

- des directions administratives et financières, présentes dans chaque entité du Groupe et placées sous la double supervision du Directeur Général de la filiale concernée et de la Direction Financière du Groupe,
- un contrôle de gestion, dont l'organisation est adaptée à celle du Groupe et qui rassemble :
 - des contrôleurs de gestion des processus métiers ou support (recherche et développement, par exemple), chargés d'analyser les performances et les coûts des principales fonctions du Groupe en relation avec les Directeurs concernés,
 - des contrôleurs de gestion internationaux, en charge du contrôle des filiales étrangères ; dans le cas particulier de bioMérieux Inc., le contrôle de gestion international s'appuie aussi sur une équipe locale dédiée,
- une fonction financement et trésorerie,
- une fonction reporting et consolidation,
- une fonction fiscalité.

Cette organisation permet à la Direction Générale de fixer des objectifs budgétaires à chaque fonction et chaque filiale, puis de suivre mensuellement et d'analyser en détail l'information comptable et financière aux différents niveaux du Groupe.

Le Directeur Financier du Groupe est membre du Comité de direction et, à ce titre, est chargé de centraliser et de présenter l'ensemble des indicateurs de gestion suivis par ce comité.

L'organisation comptable et financière s'appuie principalement sur deux systèmes d'information intégrés : Movex, sur les sites importants et Solomon, pour les filiales de taille plus petite.

En complément des mesures organisationnelles et des procédures de contrôle interne opérationnel décrites ci-dessus, des composantes significatives du contrôle interne comptable et financier ont été mises en place pour les aspects comptabilité/finances, contrôle de gestion, consolidation et trésorerie.

5.9.4.3.2 Comptabilité / finances

bioMérieux a élaboré un "manuel des principes comptables et de consolidation" à l'usage des sociétés du Groupe. Celui-ci répertorie les principaux postes composant les comptes consolidés et en précise le contenu. Il définit également les méthodes d'évaluation à utiliser ; il a été mis à jour en 2005 lors de l'adoption des nouvelles normes comptables IFRS.

Au niveau de bioMérieux SA et de ses principales filiales, les schémas comptables qui découlent de l'application de ces principes et des réglementations locales sont, pour les opérations courantes et répétitives, paramétrées dans des tables du système d'information de sorte à sécuriser et automatiser les traitements de données. Un nombre restreint d'écritures est enregistré manuellement dans ces entités.

Chaque direction administrative et financière exerce une activité de credit management chargée de définir et actualiser périodiquement les niveaux d'encours par clients et d'anticiper les risques de défaillance, notamment en faisant appel à des sociétés de rating financier.

5.9.4.3.3 Contrôle de gestion

Chaque année, un budget annuel est élaboré sur la base du plan stratégique à cinq ans et validé en Conseil d'administration. Ce budget est utilisé pour le pilotage des performances économiques de chaque processus et entité juridique du Groupe.

bioMérieux et ses filiales disposent chacune d'une fonction contrôle de gestion chargée notamment du contrôle budgétaire. En outre, certaines fonctions (recherche et développement et production notamment) disposent d'un contrôle de gestion dédié qui élabore le budget annuel de ces fonctions, assure la coordination entre les différentes entités juridiques du Groupe et prend également en charge le contrôle budgétaire.

5.9.4.3.4 Consolidation

Le processus de consolidation est un processus centralisé au sein du groupe bioMérieux, qui permet à l'équipe consolidation de s'assurer de la cohérence des états financiers des filiales avec les principes comptables du Groupe, explicités dans des procédures mises à la disposition des entités du Groupe.

Le processus de consolidation comprend des phases d'analyse approfondie des comptes :

- les états financiers de chaque filiale sont analysés par le contrôle de gestion international avant d'être consolidés,
- les comptes consolidés sont rapprochés par le service consolidation, d'une part avec les indicateurs de gestion disponibles dans le Groupe (dont notamment le suivi statistique du chiffre d'affaires) et, d'autre part, avec les prévisions budgétaires et les résultats des périodes précédentes de l'exercice. L'endettement consolidé est rapproché des suivis réalisés au niveau de la trésorerie. Ces contrôles sont synthétisés dans un rapport d'analyse annexé aux comptes consolidés et transmis à la Direction Générale du Groupe.

5.9.4.3.5 Trésorerie

Compte tenu du nombre de pays dans lesquels bioMérieux s'est implanté, cette fonction joue également un rôle important dans le dispositif de contrôle interne comptable et financier. Elle est plus particulièrement chargée de :

- gérer les équilibres financiers entre les entités du Groupe au moyen :
 - de prévisions de trésorerie annuelles révisées mensuellement à partir des échéanciers inclus dans le reporting,
 - d'un système de cash pooling dont bioMérieux est la société pivot et impliquant vingt et une filiales. Ce système est sécurisé par les procédures de virement mises en place avec l'une des banques principales du Groupe,
 - d'une politique prudente de placement des excédents momentanés qui sont placés en produits monétaires,
- gérer les risques de change, pour minimiser l'incidence des variations monétaires par rapport au résultat net prévu au budget. Les moyens mis en œuvre sont :
 - une politique de facturation des exportations hors groupe exclusivement en monnaies fortes,
 - la mise en place de couvertures, quand cela est possible, sur environ 80 % du flux net exposé, dès le début de l'exercice,
 - une actualisation mensuelle de ces couvertures en fonction des réalisations.

Toutefois, il subsiste un risque résiduel notamment lié au volant d'affaires et aux dettes localisés dans les pays émergents.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres. La Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

5.9.4.4 Audit externe

Le collège des Commissaires aux comptes, composé de Deloitte et Associés et son réseau et de Commissariat Contrôle Audit (CCA), audite les comptes consolidés et les comptes individuels de la société mère bioMérieux SA, ainsi que les comptes individuels de la majorité des sociétés du Groupe. Pour les autres filiales, le collège des Commissaires aux comptes s'appuie sur les travaux des auditeurs externes de ces sociétés.

Outre les rapports légaux, la mission et les résultats des Commissaires aux comptes sont synthétisés dans un rapport qui reprend les points d'audit significatifs relevés et leur résolution ainsi que les recommandations faites sur l'organisation du contrôle interne dans le Groupe. Elles sont analysées avec les dirigeants des filiales concernées et un suivi de leur mise en place est assuré.

Les principales conventions réglementées figurent dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes joint au présent rapport.

5.9.4.5 Modalités de participation à l'Assemblée générale

Cf. § 3.1.10.2 *supra*

Le Président du Conseil d'administration
Alain Mérieux